

Les femmes pauvres salariées sont toujours exclues des progrès réalisés par l'Amérique latine en matière d'égalité des sexes

par Eduardo Zepeda, Carnegie Endowment for International Peace¹

Parvenir à l'égalité des sexes à l'horizon 2015 figure parmi **les objectifs du Millénaire pour le développement** (voir OMD n° 3). L'ensemble des indicateurs proposés pour suivre les progrès réalisés en la matière couvre les sphères sociale, politique et économique. Nous nous concentrons sur un indicateur économique important, à savoir la part des femmes dans l'emploi salarié du secteur non agricole.

Dans la région de l'Amérique latine et des Caraïbes, tous les indicateurs de l'égalité des sexes ont remarquablement progressé. D'après les données officielles des Nations Unies, c'est la région qui parmi les pays en développement a obtenu les meilleurs résultats en termes de progression économique des femmes. Ainsi par exemple, les femmes y occupent 42 pour cent des emplois salariés du secteur non agricole.

Toutefois, l'évaluation des progrès réalisés par une région en matière d'égalité des sexes ne saurait reposer uniquement sur des moyennes nationales. En effet, dans la région la plus inégalitaire au monde on peut s'attendre à ce que les progrès réalisés en matière d'égalité des sexes soient répartis de manière inéquitable et à ce qu'ils soient également fort limités en ce qui concerne les femmes pauvres.

Nous limitons notre étude aux zones urbaines, dans lesquelles cet indicateur est plus pertinent et les données sont plus fiables. Puis nous examinons – par quintiles – le pourcentage des femmes dans l'emploi salarié du secteur non agricole urbain dans 20 pays d'Amérique latine (aux alentours de 2004). D'après les données fournies dans EQxIS (www.iadb.org/xindicators), nous voyons que cette part est de 48 pour cent pour le cinquième le plus riche et de 40 pour cent pour le cinquième le plus pauvre. Par conséquent, la participation des femmes pauvres à cet emploi salarié est inférieure de huit points de pourcentage en moyenne pour l'ensemble des pays étudiés et, dans certains pays comme la Bolivie, le Chili, le Honduras et le Panama, cette écart peut atteindre jusqu'à 15 points de pourcentage.

Désagrégeons maintenant nos données pour obtenir une vision plus fine de la réalité. Bien souvent, le principal type d'emploi salarié que les femmes pauvres parviennent à trouver dans les zones urbaines sont les tâches domestiques pour des ménages fortunés ou de classe moyenne, à savoir le ménage, la cuisine et la garde des enfants. Qu'advient-il si nous excluons ces emplois de notre analyse, étant donné qu'ils sont généralement faiblement rémunérés, qu'ils ne sont assortis d'aucune protection sociale et qu'ils offrent peu de possibilités de progression – en un mot, qu'ils constituent une bien mauvaise base pour démontrer l'égalité entre les sexes ? Les disparités entre les femmes riches et les femmes pauvres deviennent alors saisissantes.

L'exclusion des travaux domestiques ne modifie en rien le pourcentage des femmes riches dans l'emploi salarié urbain. En revanche, cela entraîne une chute radicale du pourcentage des femmes pauvres, qui perd 12 points, passant de 40 à 28 pour cent. On peut en déduire que plus d'une femme pauvre sur quatre (12 / 40) disposant d'un emploi salarié en milieu urbain est une travailleuse domestique. Par ailleurs, les tâches domestiques qu'elles effectuent pour des ménages fortunés ou à revenus moyens permettent probablement aux femmes faisant partie de ces ménages d'obtenir un emploi salarié mieux rémunéré hors de chez elles.

L'importance du travail domestique rémunéré pour les femmes pauvres salariées n'est pas identique dans tous les pays d'Amérique latine. Pour certains pays de la région, le graphique met en évidence : 1) le pourcentage des femmes pauvres salariées dans l'emploi salarié urbain et 2) le pourcentage des femmes pauvres salariées occupant un emploi de travailleuse domestique.

Le graphique nous permet d'évaluer le pourcentage des femmes pauvres disposant d'un emploi salarié en milieu urbain occupant un poste de travailleuse domestique. Ce pourcentage atteint presque 50 pour cent des femmes pauvres disposant d'un emploi salarié en milieu urbain au Brésil, un tiers au Chili, un peu plus d'un cinquième au Costa Rica et un peu moins d'un cinquième au Venezuela. Avec plus de la moitié des femmes pauvres disposant d'un emploi salarié en milieu urbain occupant un poste de travailleuse domestique, le Paraguay est un cas extrême.

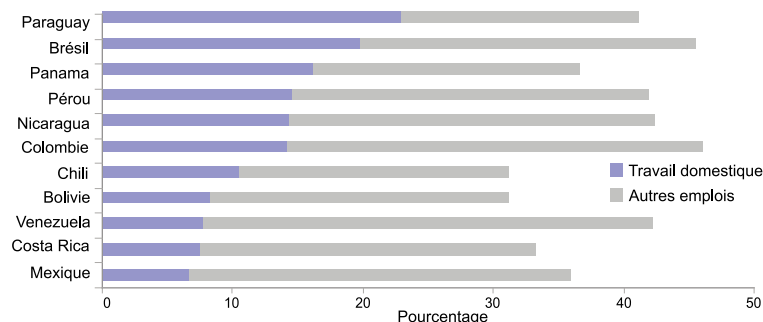
Ainsi, les politiques liées aux objectifs du Millénaire pour le développement visant à réduire l'inégalité entre les sexes doivent tenir compte de la complexité de la participation des femmes au marché du travail, notamment dans des pays aussi inégalitaires que ceux de l'Amérique latine. L'accès à l'emploi salarié non agricole, bien qu'important, n'élargit pas nécessairement de manière significative les possibilités économiques dont peuvent bénéficier les femmes pauvres.²

Les indicateurs qui se concentrent uniquement sur les moyennes nationales peuvent donc fournir une représentation trompeuse des progrès réalisés en matière de réduction des inégalités entre les sexes. Pour découvrir les conditions réelles de l'inégalité entre les sexes, il convient de désagréger dans un premier temps les données, comme nous l'avons fait pour le travail domestique salarié.

Notes :

1. Ancien chercheur en chef au Centre international pour l'action en faveur des pauvres et actuel membre collaborateur du Groupe de la lutte contre la pauvreté au PNUD.
2. Un débat récent concernant l'égalité des sexes peut être consulté dans l'édition numéro 13 du magazine du Centre international pour l'action en faveur des pauvres, *Poverty In Focus*, publiée en janvier 2008.

Pourcentage de femmes pauvres dans l'emploi salarié urbain et dans l'emploi domestique salarié urbain pour quelques pays d'Amérique latine



Source : Calculs réalisés par l'auteur à partir des données fournies dans EQXIS.

Le **Centre international pour l'action en faveur des pauvres (CIP)** est un projet conjoint entre le Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD) et le Gouvernement du Brésil pour promouvoir la coopération Sud-Sud dans la recherche appliquée et de formation sur la pauvreté. Le CIP est spécialisé dans l'analyse des questions de la pauvreté et l'inégalité et aussi de proposer des recommandations pour la formulation de politiques visant à la réduction de la pauvreté. Le CIP est reliée directement avec l'Institut de Recherche Économique Appliquée (IPEA), qui fait recherche pour le gouvernement du Brésil, et le Bureau des Politiques de Développement, PNUD.

Le CIP publie des Working Papers, Policy Research Briefs, *Poverty in Focus*, One Pagers, y Country Studies.

Rapport sur le CIP et toutes les publications disponibles à l'adresse suivante:

www.undp-povertycentre.org